

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

-----  
VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : 49  
  
En exercice : 49  
  
Présents : 33

-----  
N°183-1

REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 19 SEPTEMBRE 2018

**L'AN deux mille dix huit, le 19 septembre**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 12 septembre 2018, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjointes au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, AISSAOUI Djamila, ZAÏRI Rachid, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, RABAH Hana, AÏT-BOUALI Omar, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya, LENOURY Nadia.

Excusés :

Représentés par :

Madame Laurence GRARE  
Madame Danielle MARINO  
Madame Akoua Marie KOUAME  
Monsieur Eric PLEE  
Madame Alice FAGARD  
Monsieur Guillaume SANON  
Monsieur Abderrahim HAFIDI  
Monsieur Jean-Yves VANNIER  
Monsieur Arab ALI CHERIF

Madame Sandrine LE MOINE  
Monsieur Jean-Jacques KARMAN  
Monsieur Nourredine KADDOURI  
Monsieur Antoine WOHLGROTH  
Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI  
Monsieur Sofienne KARROUMI  
Monsieur Pascal BEAUDET  
Madame Evelyne YONNET  
Monsieur Jean-François MONINO

---

Secrétaire de séance : Soizig NEDELEC

---

Direction Générale Adjointe Ressources/ Direction Achats et  
Commande Publique/

**OBJET : Avenant de transfert du lot n° 1 "dératisation" du marché de  
dératisation et désinsectisation sur la commune d'Aubervilliers pour les  
années 2015 à 2018. Approbation et autorisation de signature**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 25 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment son article 20 ;

Vu le marché relatif à la dératisation et désinsectisation sur la commune d'Aubervilliers pour les années 2015 à 2018, conclu le 19 décembre 2014 (notifié le 23 décembre 2014) à la société PROCIR ;

Vu l'avenant n°1 conclu le 28 juin 2016, transférant les droits et les obligations inhérents au lot n°1 « dératisation » du marché relatif à la dératisation et désinsectisation sur la commune d'Aubervilliers pour les années 2015 à 2018, de la société PROCIR à la société CHRISTAL.

Vu le projet d'avenant n°2 transférant les droits et les obligations inhérents au lot n°1 « dératisation » du marché relatif à la dératisation et désinsectisation sur la commune d'Aubervilliers pour les années 2015 à 2018, de la société CHRISTAL à la société ABSA CHRISTAL.

Considérant qu'aux termes d'une procédure de fusion absorption enregistrée au BODACC le 27 novembre 2017 par laquelle la société CHRISTAL a absorbé la société ABSA, acte créant de fait une nouvelle personne morale de droit privé prenant la dénomination d'ABSA CHRISTAL, et qu'il y a lieu en conséquence de conclure un avenant transférant les droits et les obligations de ce lot du marché à cette nouvelle société.

Adoption à l'unanimité par 42 pour

**DELIBERE :**

**APPROUVE** l'avenant n°2 au lot n° 1 «dératisation » du marché relatif à la dératisation et désinsectisation sur la commune d'Aubervilliers pour les années 2015 à 2018, transférant les droits et les obligations attachés à l'exécution dudit lot, de la société CHRISTAL à la société ABSA CHRISTAL.

**AUTORISE** la Maire à signer cet avenant avec les sociétés CHRISTAL et ABSA CHRISTAL.

Reçu en préfecture le : 21/09/18  
Publié le : 21/09/18  
Certifié exécutoire : 21/09/18

Pour la Maire,  
l'Adjoint(e) délégué(e),

Leila TLILI

The image shows a circular official seal of the Municipality of Auberville. The seal features a central emblem with a figure and is surrounded by the text "MAIRIE D'AUBERVILLE" at the top and "1887" at the bottom. Overlaid on the seal is a handwritten signature in black ink, which appears to be "Leila TLILI".